

Lettre d'actualité du Réseau Droit Sciences et Techniques

EDITO



Créé en juin 2006, le Réseau Droit, Sciences et Techniques va bientôt fêter son quatrième anniversaire. Cette première lettre d'actualité est la concrétisation d'un projet déjà ancien, dont la vocation était de permettre aux membres du réseau d'échanger autour de leur activité scientifique, de susciter les projets collectifs et de promouvoir des dynamiques de recherche intersites. Fort de ses trente-cinq équipes et de ses cent cinquante chercheurs et jeunes chercheurs, le réseau déploie aujourd'hui une force de recherche importante, mais qui n'est pas toujours visible de l'extérieur.

Pour accroître la diffusion des informations, la lettre d'actualité du réseau s'est donnée pour mission, à un rythme trimestriel, de rendre visite à des chercheurs, des équipes, mais également de donner un éclairage sur des programmes de recherche, des manifestations scientifiques ou encore des publications. Dès son premier numéro, la lettre s'ouvre également à la dimension internationale de la recherche en droit des sciences et des techniques. La rubrique « scène internationale » aura ainsi pour objectif de présenter des manifestations internationales, des revues étrangères, mais également de découvrir des personnalités scientifiques au-delà de nos frontières.

La lettre du réseau aura aussi pour fonction de tenir ses lecteurs informés des activités du réseau. Et elles sont nombreuses en cette année 2010 : préparation du colloque international 2011, publication du 3^{ème} numéro des Cahiers Droit Sciences et Technologies ou 4^{ème} édition des master class jeunes chercheurs, voilà autant d'événements qui reflètent le foisonnement d'idées et d'initiatives.

J'espère que cette lettre constituera tout à la fois un vecteur d'informations, mais également une traduction de l'esprit de la communauté qui œuvre en droit des sciences et des techniques.

Etienne Vergès, Professeur à l'université de Grenoble, Directeur du GDR « Réseau Droit Sciences et Techniques »

SOMMAIRE

- **Regard sur une équipe de recherche : p.1**
- **Focus sur un chercheur : p.2**
- **Actualité de l'association des jeunes chercheurs : p.3 /4**
- **Eclairage sur un programme de recherche : p.5/6**
- **Scène internationale : p.7/8**
- **Colloque international 2011 du RDST : p.9/10**
- **Cahiers Droit Sciences et Technologies 2010 : p.11**
- **Les dernières publications : p.12**



Pour ouvrir cette première rubrique, Jean René Binet, Maître de conférences à l'université de Franche-Comté et membre de l'Institut Universitaire de France, nous présente l'équipe de recherche au sein de laquelle il développe ses thèmes de recherche en droit de la santé et de la bioéthique.

L'équipe de recherche « **Droit, sciences et techniques** » du **Centre de recherches juridiques de Franche-Comté (ERDST-CRJFC)** travaille sur les aspects juridiques du développement des sciences et des techniques. Ses travaux se déclinent à l'échelon local, national et international.

Au plan local, l'ERDST-CRJFC a noué de solides relations avec les acteurs institutionnels du secteur de la santé en participant à la constitution de l'Espace Ethique Bourgogne - Franche-Comté, et en prenant une part active à des projets de recherche pluridisciplinaires. Ainsi, un projet associant des médecins, des sociologues et des juristes (Projet « Urgences hospitalières »), financé dans le cadre d'un BQR, vise à décrypter les aspects juridiques des relations nouées dans les services d'urgence, notamment du point de vue de l'altération des règles relatives au consentement et à la responsabilité du fait de la situation d'urgence. Dans le même esprit, l'équipe collabore avec des philosophes, des psychologues et les médecins du service de soins palliatifs à un PHRC national visant à étudier la problématique de la nutrition et de l'hydratation artificielles des personnes en état végétatif chronique (étude Nutrivège).

Au plan national, l'ERDST-CRJFC est membre du Réseau « Droit, sciences et techniques » depuis sa création en 2006. Elle y développe ses activités en partenariat avec d'autres équipes.



Dans ce cadre, les enseignants-chercheurs et doctorants relevant de l'ERDST-CRJFC ont collaboré aux deux premiers numéros des *Cahiers Droit Sciences et Technologies* (CNRS éditions) en signant des sommaires de jurisprudence en bioéthique et droit médical.

Ils ont également participé aux Master-Class « Jeunes chercheurs » organisées à Montpellier en mai 2009 et participeront à l'édition parisienne de cet événement en 2010.

Au titre des collaborations internationales, l'équipe est partenaire du Centre de recherche « Droit, sciences et techniques », CNRS (dir. : Ch. Noiville), dans le cadre d'un programme international (France, Brésil, Inde) financé par l'Agence nationale de recherche sur le SIDA (ANRS) portant sur l'accès aux données des études cliniques des médicaments princeps pour permettre le développement de médicaments génériques.

Quelques réalisations récentes

25 mars 2010 **Conférence-débat** : *Conservation du sang placentaire et santé publique : quels enjeux, quel modèle ?* Besançon, Faculté de droit. Avec **M. Damien Meslot**, Député du territoire de Belfort, auteur de la proposition de loi n° 1938 *relative au prélèvement et à la conservation des cellules souches issues du sang de cordon ombilical*, **Pr. Pierre Tiberghien**, Directeur général de l'Etablissement français du sang, **Dr. Nico Forraz**, Directeur général de la société Cryosave France, **Me Thomas Roche** avocat au Barreau de Lyon, **Pr. Emmanuel Picavet**, philosophe, Université de Franche-Comté

Jean-René Binet



Octobre 2010 J.-R. Binet, *Droit médical*, Montchrestien, « Cours », 2010 (à paraître).
2008 *Droit et vieillissement de la personne*, Actes du colloque de Besançon (18 et 19 octobre 2007), Lexis-Nexis Litec, « Colloques et Débats » vol. 21, 2008.
Contact : jean-rene.binet@univ-fcomte.fr

Cette rubrique est destinée à présenter un chercheur du réseau particulièrement actif dans la recherche en droit des sciences et des techniques.

Dans ce numéro, la lettre du réseau vous propose une interview de Sonia Desmoulin, chargée de recherche au CNRS, membre du « Centre de recherche en droit des sciences et des techniques » (CRDST), UMR de droit comparé de l'Université de Paris I.

Lettre du réseau : Vous avez consacré votre thèse, couronnée du Prix Jean Carbonnier, à un sujet portant sur les rapports entre science et droit : « L'animal entre science et droit ». Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de travailler sur ces questions ? Qu'avez-vous retenu de votre travail de doctorat ?

Sonia Desmoulin : C'est en suivant un séminaire de Mme Catherine Labrusse-Riou en DEA (M2) que j'ai découvert ces thématiques. Elles m'ont paru actuelles et intéressantes. Le travail de doctorat est un moment à part : une parenthèse ardue et solitaire à bien des égards, mais aussi un voyage aux confins d'une question. Il me semble que l'on ne peut le mener à bien qu'à force de volonté et... de passion.

Lettre du réseau : Depuis quand êtes-vous membre du réseau « Droit sciences et techniques » ? Qu'est-ce qui vous a conduit à vouloir y participer ?

Sonia Desmoulin : Je suis membre du réseau depuis sa création et j'ai toujours pensé que cette initiative était bienvenue. A l'époque de ma thèse, j'aurais beaucoup aimé qu'un tel réseau existe pour rencontrer d'autres doctorants. Aujourd'hui, je me félicite d'y appartenir pour développer et diffuser mes travaux de recherche.

Lettre du réseau : Comment concevez-vous le rôle du chercheur en droit des sciences et techniques ? Pensez-vous que la spécificité de ce domaine de recherche impose une démarche ou des obligations particulières ?

Sonia Desmoulin : Bien que ce thème soit aujourd'hui mieux connu qu'auparavant, il demeure à la marge des questions traditionnellement traitées dans les universités de droit. A mon sens, les recherches doivent en conséquence répondre à plusieurs exigences : maintenir la rigueur de l'analyse juridique en abordant des questions très contemporaines, voire prospectives ; traiter un problème de droit sans négliger ses dimensions sociales, politiques, anthropologiques, économiques, philosophiques, etc. Je souhaiterais également souligner l'importance de ne pas limiter les travaux à l'encadrement juridique du développement scientifique et technique, mais de maintenir des recherches fondamentales sur les relations entre science, technique et droit. Cet éclairage a beaucoup à nous apprendre sur le droit lui-même.



Sonia Desmoulin
CNRS Photothèque/Sébastien

Lettre du réseau : Quels sont vos projets de recherche en cours ? Vos dernières publications ? Quels sont les projets en cours et publications récentes ou à venir de votre laboratoire ?

Sonia Desmoulin : Mes travaux portent sur : la santé animale et le droit des animaux (articles à paraître à la *Gazette du Palais* et à la *Revue semestrielle de droit animalier*) ; les enjeux juridiques des nanotechnologies et des nanomatériaux (articles à paraître à la *Revue de droit sanitaire et social* et dans des ouvrages collectifs) ; plus généralement les interactions entre connaissances scientifiques et normes juridiques, à la fois sur le registre conceptuel et langagier et sur le registre de l'anticipation des risques technologiques. Je participe activement au projet NanoNorma (« De l'innovation à l'utilisation : quel cadre normatif pour les nanoproducts ? ») financé par l'ANR, qui organise un colloque international au mois de juin en Italie. Je participe également au projet Cobina (« Connaissances biologiques et normes d'action publique ») soutenu par l'ANR, avec un colloque à venir à l'automne. Pour le CRDST, je dirige, avec Guillaume Canselier, un projet de recherche et un séminaire sur le thème « Droit, sciences, "races" et "ethnies" » grâce au soutien de la Mission de recherche Droit et Justice.

Le CRDST a bien d'autres projets en cours : à consulter sur :

<http://www.univ-paris1.fr/centres-de-recherche/umrdc/recherche/droit-sciences-et-techniques/>

Actualité de l'association des jeunes chercheurs

Depuis 2006 et sous l'impulsion du Réseau Droit, Sciences et Technique, l'Association des Jeunes Chercheurs du Réseau (www.jc-rdst.fr) organise des manifestations ayant pour but de fédérer les doctorants et jeunes docteurs sur leurs travaux, dans un esprit de pluridisciplinarité. Après quatre années d'existence, l'année 2010 se montre riche d'actions menées par l'association.

Alice Dupuy et Margaux Loire, toutes deux doctorantes à l'Université de Paris Descartes et qui assurent la présidence de l'association des jeunes chercheurs nous présentent les réalisations passées et à venir.



*Alice Dupuy
Margaux Loire*

Journée d'étude

L'association des jeunes chercheurs a organisé pour la première fois **une journée d'étude le 16 décembre 2009**. Le but de cette journée était de permettre aux doctorants ou jeunes docteurs membres de l'association de faire connaître leurs travaux dans le cadre d'un échange avec des professeurs et des spécialistes du sujet.

Le sujet choisi pour inaugurer cette nouvelle forme de manifestation était « **Le corps humain, entre sacralisation et marchandisation** ».

C'est à travers deux thèmes principaux que la Journée d'étude a tenté de répondre aux nombreuses questions posées par ce sujet : celle de la protection absolue du corps humain avec l'assistance médicale à la procréation et la grossesse pour autrui, ainsi que celles liées à la libre disposition du corps humain, entre ressource personnifiée et ressource réifiée.

Le public a répondu présent, environ soixante-dix personnes ont assisté à la journée et les débats avec la salle ont été animés. La bienveillance des professeurs et des professionnels, notamment ceux du Réseau, à l'égard des présentations des

Jeunes chercheurs a permis à ces derniers de développer sereinement leurs travaux de recherche.

Les actes de cette journée feront l'objet d'une publication à paraître prochainement. L'initiative ayant été bien accueillie, il est prévu de renouveler la journée d'étude en 2011.

Recension

L'Association contribue également au pôle **bioéthique, biologie et génétique du site NonFiction** (www.nonfiction.fr) qui a pour but de présenter de manière critique des ouvrages qui ne relèvent pas de la fiction.

Le pôle commence à bien se développer et de nouvelles critiques sont mises en ligne très régulièrement.

Master class Paris – 2010

l'Association des Jeunes Chercheurs continue ses *Master Class*, qui auront lieu cette année à Paris, les 1ers et 2 juillet prochains.

Outre la vocation de présenter une conférence d'actualité, qui cette année portera sur l'identité numérique, les Master Class permettent aux jeunes chercheurs de se réunir autour des problématiques liées au travail de thèse et relevant tant de la forme que du fond : ateliers méthodologiques, présentation des contrats doctoraux, ou encore du concours de l'agrégation...

Par la rencontre avec les professeurs du Réseau qui nous soutiennent depuis quatre années, ainsi qu'avec des professionnels de l'insertion professionnelle et des représentants d'autres

métiers du droit, les Master Class sont aussi l'occasion de s'intéresser à l'avenir des Jeunes chercheurs, tant dans le domaine universitaire que non-universitaire.

Les éditions précédentes de Nancy, Caen et Montpellier furent des succès. Ces deux jours de rencontres permettent en effet de favoriser l'entraide entre les Jeunes chercheurs, de valoriser la recherche, tout en favorisant les échanges transversaux et une approche pluridisciplinaire entre Jeunes chercheurs et avec les professeurs du réseau. Espérons que les Master Class 2010 sauront suivre la voie ouverte par les éditions précédentes !



Master class jeunes-chercheurs
Montpellier 2009

Dans ce numéro, Stéphanie Lacour, chargée de recherche au CNRS nous présente le programme de recherche NanoNorma dont elle assure la direction scientifique. Ce programme, financé par l'ANR, permet à plusieurs équipes du réseau, mais également à des partenaires industriels, de collaborer autour d'un thème de recherche particulièrement innovant.

NanoNorma
De l'innovation à l'utilisation : quel cadre normatif pour les nano-objets ?
www.nanonorma.org

Le consortium :

Sous la coordination scientifique du CECOJI (Stéphanie Lacour), les équipes partenaires du programme NanoNorma sont le CRDST (Sonia Desmoulin), l'IODE (Nathalie Hervé-Fournereau) et la société ARKEMA France (Catherine Lhoste). Au-delà de ce pilotage institutionnel, ce sont en réalité 40 chercheurs, Enseignants-chercheurs et professionnels qui sont réunis dans le cadre de cette recherche, qui bénéficie également du recrutement de 4 chercheurs postdoctoraux.

Le programme :

Les normes juridiques et techniques existantes sont-elles suffisantes pour prendre en compte de manière adéquate les spécificités des nano-produits ? Après la création de nouvelles normes techniques spécialisées, assistera-t-on à l'élaboration d'une réglementation juridique spéciale ? ... Ces questions étaient au cœur des préoccupations des acteurs – décideurs publics, agents économiques, chercheurs... – du développement des nanotechnologies lorsqu'a débuté la recherche NanoNorma, fin 2008.

Aujourd'hui, les lois Grenelle apportent déjà des éléments de réponse et les travaux des équipes partenaires du programme ont commencé à porter leurs fruits.



Une partie des participants du programme NanoNorma à Rovigo (Italie) lors de leur colloque annuel du 4 juin 2010

La méthodologie mise en œuvre :

La problématique est abordée par l'ensemble des participants aux différentes phases du cycle de vie d'un objet, de sa découverte ou son invention à son utilisation finale.

Il s'agit d'une recherche fondamentale en sciences humaines et sociales, fortement interdisciplinaire et dans laquelle est impliqué un partenaire industriel.

Cette association s'imposait afin de confronter les hypothèses théoriques aux réalités pratiques vécues par un acteur technique et économique du secteur concerné.



Le travail s'organise en ateliers thématiques bimestriels et séminaires ou colloques communs annuels.

Les ateliers nous offrent la possibilité d'exploiter les compétences disciplinaires de chaque participant en l'invitant à présenter des travaux orientés sur nos thématiques et d'approfondir, en commun, des thématiques juridiques précises.

Nous invitons régulièrement des chercheurs extérieurs à nous présenter leurs travaux afin d'enrichir nos réflexions.

La publication de deux ouvrages est déjà programmée. Le premier d'entre eux, qui paraîtra durant l'année 2011, reflètera les travaux des ateliers thématiques. Le second rassemblera les contributions du colloque conclusif du programme, qui se déroulera à Paris à la fin de l'année 2011 .

Stéphanie Lacour, Chargée de recherche au CNRS - CECOJI



Centre d'Etudes sur
la Coopération
Juridique
Internationale
UMR 6224 CNRS
Université de
Poitiers

UMR
DE DROIT
COMPARE
DE PARIS

Centre de
recherche « Droit,
Sciences et
Techniques »
UMR 8103 CNRS
Université Paris 1



Institut de
l'Ouest : Droit
et Europe
UMR 6262
CNRS
Université
Rennes 1



FINANCÉ PAR
ANR

Le droit des sciences et des techniques sur la scène internationale. Que se passe-t-il à l'étranger ? Quelle est l'implication des membres du réseau dans des manifestations internationales ? Quels sont les centres d'intérêts des chercheurs au-delà de nos frontières ? La rubrique « scène internationale » se propose d'explorer ces questions.



Avenirs en devenir? Science et droit international

*Forum de l'American Society of International Law (ASIL) et la Société Européenne de Droit (SEDI)
Helsinki – 2-3 octobre 2009*

Le droit international n'évolue pas dans un espace vide. L'une des relations les plus complexes qu'il entretient avec le monde extérieur est celle qui le lie à la science.

Droits de propriété intellectuelle, sécurité sanitaire, alimentaire, protection des données informatiques, changement climatiques, protection de l'environnement, OGM, désarmement, sont autant de thèmes faisant l'objet de réglementations internationales. L'ordre juridique international contient également des règles relatives à l'acceptabilité des données scientifiques ou technologiques, et les questions de preuve se posent avec une acuité particulière dans les contentieux interétatiques. Par ailleurs, les scientifiques participent activement à la construction du droit international, notamment de l'environnement.

Les normes internationales sont parfois appelées à protéger les apports et progrès de la recherche scientifique : le droit de la propriété intellectuelle en constitue un bon exemple. *Last but not least*, le droit international lui-même peut être étudié de manière scientifique.

Ces questions n'ont pas manqué de susciter l'intérêt des chercheurs français et étrangers. En témoigne le Forum de recherche qui s'est tenu à Helsinki, les 2 et 3 octobre 2009 sous l'égide de deux sociétés prestigieuses : l'American Society of International Law (ASIL) et la Société Européenne de Droit International (SEDI). Consacré au thème « Avenirs en devenir ? Science et droit international », ce Forum international affichait clairement l'objectif des organisateurs d'explorer la complexité de la relation multiforme qui unit science et droit international.



Les différentes facettes de cette relation ont donc été abordées. Les communications relatives à l'approche scientifique du droit international (notamment « De l'ambition d'étudier le droit international scientifiquement : des bonnes intentions kelséniennes et de leurs limites » par A. Lagerwall) ont en quelque sorte « ouvert » des travaux, si denses, qu'il n'est pas possible d'en retracer le contenu de manière exhaustive ici (le programme est en ligne sur <http://www.helsinki.fi/esil-asil/>).

La question de la réglementation en contexte d'incertitude scientifique a été largement abordée : OGM (un panel présidé par L. Boisson de Chazournes y était spécialement consacré), clonage reproductif (M. Weimer de Matta), changement climatique... Dans une approche plus générale, ont également été étudiées les techniques juridiques permettant de faire face à l'incertitude scientifique : principe de précaution, procédure d'approbation en connaissance de cause, évaluation des risques, preuve scientifique (J. E. Vinuales).

Le recours aux éléments et aux experts scientifiques par les juridictions internationales, de plus en plus confrontées à des contentieux à haute teneur scientifique, mais dont les statuts

sont bien souvent laconiques, a aussi occupé largement les travaux (C. Foster ; A. Riddell).

La prééminence des éléments scientifiques dans certains accords internationaux, singulièrement dans les accords commerciaux (GATT, Accord sur les Mesures Sanitaires et Phytosanitaire, Accord sur les Obstacles Techniques au Commerce...) a, assez logiquement, focalisé les attentions. Evaluation des risques dans le droit de l'OMC et *probatio diabolica*? (A. Alemanno, HEC Paris), expertise et Accord SPS (E. Fisher), contentieux sur les Hormones...

Dans une autre perspective, il s'agissait de montrer l'omniprésence de la science dans certaines normes internationales relatives notamment à la lutte contre la pollution acoustique (I. Papanicolopulu) ou à la protection de l'environnement. S. Gambardella, doctorante au CERIC, a présenté ses travaux sur le rôle, quasi-normatif, des experts scientifiques membres des comités scientifiques au sein des commissions régionales de pêche.

Les travaux seront publiés prochainement dans un numéro spécial du [Finnish Yearbook of International Law \(BRILL\)](#)

*Par Eve Truilhé-Marengo,
Chargée de recherche au CNRS
– CERIC*

« Droit, Sciences et Techniques : quelles responsabilités ? »

**Colloque international du
Réseau Droit
Sciences et Techniques
Paris 24 et 25 mars 2011**



Appel à contributions

Parce que vous souhaitez la réussite du réseau « Droit, Sciences et Techniques », créé en juin 2006 sous la forme d'un GDR CNRS (n° 3178) regroupant équipes et chercheurs, dont la vocation est de favoriser les échanges et les projets dans un esprit d'ouverture à l'égard des communautés scientifiques dans leur ensemble ;

Parce que votre dynamisme et vos idées - qui ont permis de donner essor à ce réseau - méritent de trouver expression, lors du colloque organisé à Paris les 24 et 25 mars 2011 ;

Parce que cette manifestation - ouverte aux chercheurs et enseignants chercheurs, seuls ou en équipe, mais également aux doctorants et docteurs - va rassembler de nombreuses personnes, toutes communautés scientifiques réunies, et illustrer la richesse et l'originalité des travaux menés, au plan interne et international, au sein du réseau ;

Parce que le thème a été choisi de manière volontairement large pour mettre en valeur vos recherches et celles de votre équipe, stimuler des sujets transversaux et favoriser des contributions innovantes ;

Parce que les actes du colloque feront l'objet d'une publication ;

Nous faisons appel à vos contributions.

Comité scientifique

Un comité scientifique a été mis en place le 16 décembre 2009. Il est composé de :

Florence Bellivier, Jean-René Binet, Sonia Desmoulin-Canselier, Frédérique Dreifuss-Netter, Rafael Encinas de Munagorri, Brigitte Feuillet-Liger, Hélène Gaumont-Prat, Anne-Sophie Ginon, Marie-Angèle Hermitte, Nathalie Hervé-Fournereau, Stéphanie Lacour, Isabelle de Lamberterie, Olivier Leclerc, Antoine Latreille, Isabelle Moine-Dupuis, Christine Noiville, Agnès Robin, Marta Torre-Schaub, Eve Truilhé-Marengo et Etienne Vergès.

Organisation

Le comité scientifique examinera les propositions et se réserve la possibilité d'affecter les communications en séance plénière ou dans des ateliers parallèles. Il pourra éventuellement suggérer des compléments et des interventions de jeunes chercheurs ou de chercheurs internationalement reconnus pour leur compétence sur la thématique choisie. Il accepte bien évidemment toute suggestion d'intervenants extérieurs au réseau avec lesquels vous pourriez être en contact, en particulier dans le cadre de collaborations internationales.

Ces propositions peuvent prendre la forme suivante :

- communication réalisée à partir du travail d'un auteur
- communication en binôme ou en équipe à partir d'un travail collectif
- communication(s) (simple ou multiples) résultant d'un travail transversal entre plusieurs équipes
- proposition de création d'un atelier qui présenterait plusieurs communications sur un même thème

Les propositions doivent être établies en une page maximum (environ 300 mots), et être accompagnées d'un bref CV (1 page) pour le **15 juin 2010**, à l'adresse suivante : colloque.rdst@gmail.com.

Nous encourageons vivement les propositions provenant de collectifs d'auteurs, la collaboration

entre nos équipes étant l'une des vocations du réseau.

Les propositions doivent comporter :

- les nom et prénom du ou des contributeur(s), rattachement institutionnel, adresse courriel
- le titre de la communication
- l'objectif visé ainsi qu'une présentation sommaire de la problématique

Pour assurer une publication rapide des actes du colloque, les auteurs des propositions retenues s'engagent à envoyer leur communication entièrement rédigée avant le 15 février 2011, qu'elle soit individuelle ou collective.

Tous les auteurs recevront un message accusant réception de leur proposition.

VADE-MECUM

Dates-clés

Date limite d'envoi des propositions de communication : **mardi 15 juin 2010**

Décision du Comité scientifique : **2 juillet 2010**

Date limite d'envoi des textes retenus : **15 février 2011**

Date du Colloque : 24 et 25 mars 2011

Cadrage et suggestions de thématiques

Les contributions attendues devront illustrer le caractère innovant des recherches entreprises, soit que leur thème soit intrinsèquement novateur, soit qu'elles renouvellent l'appréhension de questions plus classiques en apparence.

Les domaines d'étude traditionnels du réseau (personne et biomédecine, environnement, brevets, technologies de l'information etc.) seront abordés sans pour autant qu'ils fournissent la structure de la manifestation. Si le cadrage du colloque et le programme définitif seront établis à partir des propositions envoyées, il est possible d'évoquer, à titre d'illustration, quelques aspects susceptibles de retenir votre attention.

Le sujet proposé pourra notamment aborder :

- L'influence des sciences et technologies sur l'évolution du droit de la responsabilité et, réciproquement, l'incidence de la notion de responsabilité sur l'organisation de la recherche-développement et de ses pratiques ;
- Les frontières et les interactions entre des responsabilités morales, déontologiques, éthiques et juridiques ;

- L'identification des personnes responsables (chercheurs, organismes de recherches, agences, entreprises, États) et de celles agissant en responsabilité (victimes actuelles ou à venir, groupements privés ou publics) ;

- Les problèmes posés par la mondialisation et l'internationalisation des activités scientifiques et technologiques ;

- L'importance des droits fondamentaux et des sources constitutionnelles dans la conciliation des libertés individuelles et collectives relatives au progrès scientifiques et au développement durable ;

- L'application de régimes de responsabilités juridiques (pénale, administrative, civile - contractuelle et délictuelle) à des processus d'innovation et de recherche développement ;

- Les enjeux de définition et la mise en œuvre de notions cardinales : causalité, dommage, expertise, information, présomption, preuve, risque ;

- Les rôles respectifs de la loi, de la jurisprudence et de la coutume dans la construction d'un droit adapté aux évolutions scientifiques et techniques ;

- La délimitation et l'importance respective des normes éthiques, scientifiques et juridiques dans l'élaboration de la responsabilité ;

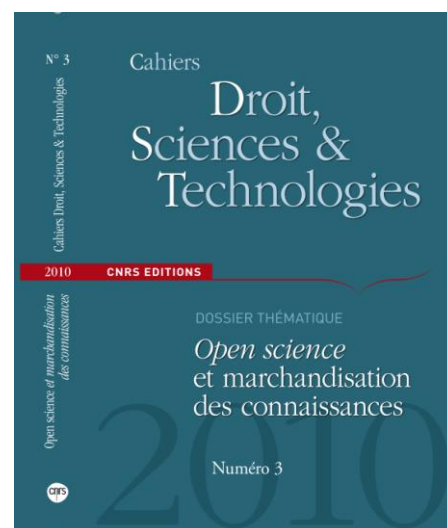
- La place du droit dans l'évaluation des technologies nouvelles et dans les choix de politiques scientifiques au niveau national, communautaire et international.

Prix de la proposition futuriste :

Avoir l'esprit de sérieux n'est pas incompatible avec l'épanouissement d'un esprit imaginaire et avant-gardiste.

Aussi, le comité entend-il récompenser de deux prix les propositions les plus futuristes : le prix de la proposition la plus optimiste et celui de la proposition la plus pessimiste.

La parution du troisième numéro des « Cahiers Droit, Sciences et Technologies » est prévue pour le mois de juin 2010. La lettre du réseau vous livre le sommaire de cette revue en avant-première.



Cahiers Droit, Sciences & Technologies

CDST

EDITORIAL par Étienne Verges.

DOSSIER THÉMATIQUE *Open science* et marchandisation des connaissances
Sous la direction de *Christophe Alleaume*

L'open science, un défi pour les États, *Corinne Lepage* ▶ Politiques de recherche et pratiques scientifiques, *Catherine Paradeise* et *Philippe Larédo* ▶ Construire une propriété intellectuelle pour inciter et faciliter l'accès aux innovations est-elle économiquement et socialement suffisante? *Michel Trommetter* ▶ Le patrimoine immatériel de l'État est-il l'objet d'une propriété publique? *Jean-Michel Bruguière* ▶ Les relations entre éditeurs et chercheurs, *Emmanuel Pierrat* ▶ L'avenir des notions de biens publics et de patrimoine commun de l'humanité face à la marchandisation des connaissances, *Stéphanie Choisy* ▶ Le droit de la propriété industrielle pour l'open Science? *Pascal Kamina* ▶ « Les encyclopédies libres », *Celia Zolynski* ▶ Les exceptions à la propriété littéraire et artistique aux fins de recherche et d'enseignement, *Patrick Tafforeau* ▶ Les standards ouverts et la normalisation comme conditions de l'interopérabilité logicielle, *Ladislav Goffinet* ▶ L'accès au médicament breveté, *Jean-Pierre Clavier* ▶ La Constitution, la propriété et l'accès aux « biobanques » sous l'angle de la protection juridique des bases de données : place à l'open access? *Philippe Laurent, Laura Vilches Armesto* ▶ La marchandisation des connaissances en matière d'exploitation des ressources génétiques végétales : entre porosité et hermétisme, *Maria Francheteau-Laronze* ▶ Le manque d'évaluation des techno-sciences. Le cas des biotechnologies, des pesticides et de la santé humaine, *Frederick Lemarchand, Gilles-Eric Seralini*.

ARTICLES

▶ Sécurité sanitaire et antennes-relais de téléphonie mobile : pour une application optimisée du principe de précaution, *Karine Foucher* ▶ Introduction à l'analyse de chimères technologiques, le cas du vote électronique, *Chantal Enguehard* ▶ Conférence internationale des commissaires à la protection des données : Madrid – novembre 2009, *Yves Poullet*.

ÉCHOS DU TERRAIN

▶ Le Toulouse-Campus-Cancer, l'institution de synergies entre recherche, technique et soins, *Xavier Bioy* ▶ Systèmes embarqués, aéronautique et droit, *Florence Nnanga-Grisoni* ▶ Témoignage d'un membre du Groupe de travail du Conseil d'État chargé de réaliser une étude préalable au réexamen de la loi de bioéthique du 6 août 2004, *Dominique Thouvenin* ▶ Protéger l'innovation au sein de l'industrie pharmaceutique : quelles marges de manœuvre? Point de vue d'un praticien, *Pierick Rousseau*.



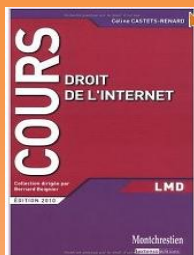
La régulation des nanotechnologies. Clair-obscur normatif

**Ouvrage collectif sous la direction de
Stéphanie Lacour
Avant-propos d'Alain Fontaine
Postface d'Isabelle de Lamberterie**



Droit de l'Internet 2^{ème} Edition-Jacques Larrieu

Ellipses



Droit de l'Internet 1^{ère} Edition Céline Castest-Revard



Galileo Chronique d'une politique spatiale européenne annoncée Annie Martin

Numéro 1- Juin 2010

**Directeur de la publication : Etienne Vergès
Secrétariat de rédaction : Elsa Dybkov**

Ont également participé à la conception : Claire Chapoutot, Jean René Binet

Remerciements pour cette première lettre à :

**Alice Dupuy, Margaux Loire, Sonia Desmoulin, Stéphanie Lacour,
Eve Truilhé-Marengo**

**GDR 3178 Réseau Droit Sciences et techniques/CNRS
UPMF/Faculté de Droit
73 rue des universités BP 47 38040 Grenoble cedex 9
04 76 82 57 42
elsa.dybkov@upmf-grenoble.fr**